

La Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze informe :

**Objet : Modification de la collecte des déchets Ordures ménagères,
Emballages et Papier sur la Commune de Sorgues,
Première zone test sur les Quartiers Est.**

A compter du **2 mars 2010**, de nouveaux modes de collectes des déchets sont mis en place sur Sorgues, dans la zone de la Commune située à l'Est de l'Autoroute : **Quartier de la Montagne, Quartier de Sève, Route d'Entraigues et Quartier du Plan du Milieu.**

La liste des voies concernées est la suivante :

- **Chemin de la Montagne**
- **Chemin de Vaucroze**
- **Chemin du Petit Gigognan**
- **Chemin du Castillon**
- **Chemin du Grand Gigognan**
- **Chemin de tout Vent**
- **Route d'Entraigues**
- **Chemin de Monery**
- **Chemin du Plan du Milieu**
- **Chemin des Carrières**
- **Chemin de Sève**
- **Chemin des Peupliers**
- **Allée Jules Ladoumègue**

Les bacs à ordures ménagères collectifs, de 660 litres, situés sur les routes, seront supprimés et remplacés par des **bacs individuels** verts de 240 litres.
Ces bacs seront à sortir le lundi soir, pour être collectés le mardi matin.



Les emballages et le papier seront collectés simultanément, dans des **conteneurs individuels** jaunes de 120 litres.

Ces bacs seront à sortir le mercredi soir, pour être collectés le jeudi matin.



Les nouveaux conteneurs verts (à ordures ménagères) et jaunes (pour emballages et papier) seront distribués aux habitants des quartiers concernés, en porte à porte, par des agents de la CCPRO :

Du 8 au 12 février, de 8h à 16h30,

Du 22 au 26 février de 8h à 16h30.

Nous invitons les personnes qui ne pourraient être présentes lors de ces campagnes de distribution à nous contacter directement au 04 90 03 01 52 pour connaître les modalités de retrait de leurs bacs.

Par rapport à une collecte en mode collectif, une collecte en porte à porte présente de nombreux avantages :

- Limiter les dépôts sauvages autour des bacs collectifs.
- Réduire les déchets à la source.
- Responsabiliser l'administré et l'inciter à utiliser la déchetterie pour les autres déchets (ex: déchets verts).
- Inciter l'administré à trier ses déchets.
- Réduire le coût des campagnes de lavage de bacs.
- Passer de 3 collectes hebdomadaires à 2, soit un passage de la benne pour les ordures ménagères et un pour la collecte sélective.
-

RAPPEL : Accès déchetterie de Sorgues

La déchetterie intercommunale située à Sorgues est désormais accessible sur présentation d'une carte d'accès. Pour obtenir votre carte, que vous soyez un professionnel ou un particulier, une seule démarche :

- 1) il vous suffit de remplir le formulaire **Accès déchetteries** que vous trouverez en mairie, à la déchetterie, à l'accueil de la CCPRO, ou en téléchargement sur le site : www.ccpro.fr.
- 2) de le retourner en déchetterie, avec les pièces obligatoires à fournir (justificatif de résidence et copie de votre carte d'identité).
- 3) Votre carte d'accès sera établie par la CCPRO ; elle vous sera adressée par courrier, à votre domicile. Vous recevrez également le règlement de la déchetterie.

> L'accès à la déchetterie est gratuite pour les particuliers dans la limite de 1m³/jour, et payant pour les professionnels.